



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 4 DECEMBRE 2023

- Présents :** Mme Gontarczyk (Présidente)
M Sénécal
- Assiste :** Mme Escroignard (Comité)
- Excusés :** Mme Bastos – M Le Nagard – M Allard (CTDAP)

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIER DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 28 11 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/7 du 02 12 23

ARGENTEUIL RC : Mail du 28 11 23

Pris note de votre envoi des feuilles de match réclamées

ARGENTEUIL FC : Mail du 23 11 23

Pris note de votre information concernant le centre de Coupe U12 du 25 11 23

ARNOUVILLE FAS : Mail du 02 12 23

Pris note de votre impossibilité d'utiliser la FMI suite défaut de tablettes à VAUREAL FCM (ne fonctionnaient pas).

AUVERS ENNERY FC : Mail du 01 12 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe 3 sur match de critérium U10/U11 du 02 12 23

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 30 11 23

Pris note du dépôt dans FAL de la feuille de présence réclamée

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 30 11 23

Pris note de l'absence de l'équipe de PERSAN US sur critérium U10/U11. La commission annule l'appel de feuille de match

BONNEUIL ASC : Mail du 29 11 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe sur match U10/U11 du 02 12 23 à DOMONT FC

CORMEILLAIS ACS : Mail du 30 11 23

Pris note de votre demande de désengager une équipe pour les prochains plateaux. LA commission vous demande de préciser la catégorie concernée : U6/U7 – U8 ou U9 ?

COURDIMANCHE AS : Mail du 04 12 23

Pris note de l'envoi de la feuille de présence de vos joueurs U6/U7 du 02 12 23. La commission vous rappelle que vous devez la déposer dans FAL même si vous n'êtes centre recevant. La commission ne peut tenir compte des feuilles papier reçues.

CHAUMONTEL LUZARCHES AS :

Pris note de l'envoi de la feuille de présence de vos joueurs U6/U7 du 02 12 23. La commission vous rappelle que vous devez la déposer dans FAL même si vous n'êtes centre recevant. La commission ne peut tenir compte des feuilles papier reçues.

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 04 12 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 09 12 23

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 30 11 23

Pris note de rappel concernant l'annulation d'amendes. La commission transmet au secrétariat pour vérification et annulation

ENTENTE MMB : Mail du 28 11 23

Pris note de la réception de la feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 5 à CORMEILLAIS ACS. La commission vous rappelle que les appels vous devez déposer vos feuilles dans FAL.



ENTENTE MMB : Mail du 03 12 23

Pris note de la non-utilisation de la FMI sur rencontre de critérium U10 AVENIR du 02 12 23 à GARGES FCM. La commission vous demande lui transmettre la liste de vos joueurs ayant participé à ce match sur une feuille de match papier

ENTENTE SSG : Mail du 30 11 23

Pris note de la réception des feuilles de centre de la Coupe U12

ENTENTE SSG : Mail du 04 12 23

Pris note de la modification d'horaire des rencontres de critérium U10/U11 – série 4 poules K & L

ERMONT AMS : Mail du 01 12 23

Pris note de la non-utilisation de la FMI su rencontre de critérium U10 AVENIR du 25 11 23. La commission n'a toujours pas reçu la feuille de match papier qui est obligatoire en cas de défaillance de la tablette (voir 2^{ème} appel en fin de PV)

ERMONT AMS : Mail du 28 11 23

Pris note de la non-utilisation de la FMI su rencontres de critérium U10/U11 du 25 11 23. La commission n'a toujours pas reçu la feuille de match papier qui est obligatoire en cas de défaillance de la tablette (voir 2^{ème} appel en fin de PV)

FONTENAY FC : Mail du 04 12 23

Pris note de votre impossibilité de disputer les rencontres de critérium U10/U11 suite au report du centre du Challenge U11. La commission a reporté ces rencontres au 13 01 24

FOSES UF : Mail du 27 11 23

Pris note de la correction des résultats des rencontres de critérium U10/U11 du 07 10 23 contre EMRONT ACF

FOSES UF : Mail du 30 11 23

Pris note de la fermeture des installations les 02 & 03/12 suite arrêté municipal

FRANCONVILLE FC : Mail du 04 12 23

Pris note de la modification du nombre d'équipes présentes sur les centres des plateaux U8 & U9 niveau 2

GONESSE RC : Mail du 30 11 23

Pris note de votre interrogation sur un résultat de match du 02 12 23. Après vérification il s'agit d'une erreur de retranscription d'un numéro e match. Le score est annulé

MARCOUVILLE CITY CPA : Mail du 25 11 23

Pris note de l'adresse du stade pour les plateaux et rencontres de critérium. A savoir :
Stade Jean Lousteau – 1, Rue Pierre de Coubertin – 95300 PONTOISE

OSNY FC : Mail du 04 12 23

Pris note de la non-utilisation de la FMI sur les rencontres de critérium U12/U13 du 02 12 23 à ST BRICE FC suite défaillance des tablettes. La commission attende les feuilles de match papier

OSNY FC : Mail du 27 11 23

Pris note de votre réclamation concernant la jonglerie du centre de la Coupe du Comité U12 à SARCELLES AAS

PARMAIN AC : mail du 02 12 23

Pris note de votre information concernant la tenue d'un centre du plateau.

PIERRELAYE FC : Mail du 28 11 23

Pris note du souci rencontré pour le plateau U6/U7. Vous équipes sont dorénavant placées sur le même centre



PRESLES USL : Mail du 01 12 23

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe U6/U7 sur centre du plateau à MONTMORENCY FC du 02 12 23

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 01 12 23

Pris note du forfait non avisé (hors délai) d'une équipe U6/U7 sur centre du plateau à BRUYERES BERNES US

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 01 12 23

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de 3 de vos équipes sur critérium U10/U11 du 02 12 23 à ENTENTE SSG

ROISSY F. US : Mail du 30 11 23

Pris note de l'envoi par mail de la feuille de match U10/U11 réclamée

ROISSY F. US : Mail du 22 11 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12 sur les 19 & 29 de MA Coupe du Comité U12 du 25 11 23

ROISSY F. US : Mail du 26 11 23

Pris note de la réception des feuilles de match U10/U11 contre ERMONT AMS du 25 11 23

SOISY AM FC : Mail du 04 12 23

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuille de match. La commission a reporté cette rencontre au 14 01 23

ST OUEN AS : Mail du 30 11 23

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre à BEZONS USO. Après vérification la commission confirme l'annulation du centre.

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 01 12 23

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre club sur le centre du plateau U6/U7 à VIARMES ASNIERES OL du 02 12 23

VAUREAL FCM : Mail du 23 11 23

Pris note l'envoi de la feuille de match réclamée.

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 30 11 23

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 du 14 10 23. Après recherche, la commission vous précise que le centre était à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

VILLIERS FC : Mail du 03 12 23

Pris note de la confirmation du score d'une rencontre U10/U11 à SURVILILERS AVENIR.

Mathieu MONTREDON : Mail du 04 12 23

Mail non pris en compte car messagerie personnelle



AUDITION

Critérium U13 AVENIR du 18 11 2023

Pour le club de **ST OUEN AS,**

- M **KITUNA Michaël** - Éducateur Responsable de l'équipe

Pour le club de **VIARMES ASNIERES OL,**

- M **ANDRADE Anthony** - Éducateur Responsable de l'équipe

Après avoir entendu les personnes présentes, la commission confirme le résultat du match inscrit par l'arbitre officiel de foot animation

CONVOCATION

Lundi 18 Décembre 2023 à 19 heures

Centre de Coupe du Comité U12 du 25 11 2023

Pour le club de **SARCELLES AAS,**

- **M Nader AZLOUK** – Responsable du centre

Présence indispensable et muni de sa licence

RESULTATS 1er TOUR CHALLENGE U10 des 18 & 25 11 2023

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le Samedi 20 Janvier 20 24

Centre n° 1	MARLY ES 1 – MENU COURT AS 1
Centre n° 2	ARGENTEUIL RC 2 – VILLERS FC 2
Centre n° 3	CERGY PONTOISE FC 1 – BEAUCHAMP AS 3 PUISEUX LOUVRES FC 1 : Forfait non avisé COURDIMANCHE AS 1 : Forfait non avisé
Centre n° 4	ST LEU FC 1
Centre n° 5	FRANCONVILLE FC 3 – CORMEILLAIS ACS 1
Centre n° 6	ENTENTE SSG 1 – ARGENTEUIL RC 1 BEZONS USO : VILLIERS FC 1 : Disqualifiée car 2 joueurs non qualifiés (FERHAT & MERT)
Centre n° 7	CHAMPAGNE SFC 1 – CORMEILLAIS ACS 2



- Centre n° 8** ENTENTE MMB 1 – ECOUEN FC 4
- Centre n° 9** ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 – SOISY AM FC 2
- Centre n° 10** FOSSES UF 1 – COURDIMANCHE AS 2
- Centre n° 11** ARNOUVILLE FAS 1 – ARGENTEUIL FC 2
- Centre n° 12** DEUIL ENGHEN FC 1 – DEUIL ENGHEN FC 3
- Centre n° 13** SARCELLES AAS 1 – SARCELLES AAS 2
- Centre n° 14** CERGY PONTOISE FC 2 – GROSLAY FC 1
ROISSY US 1 : Disqualifié car absence de numéros de licences sur feuilles de présence
- Centre n° 15** ERAGNY FC 1 – ST OUEN AS 1
- Centre n° 16** ST OUEN AS 3 – ERMONT AMS 2
- Centre n° 17** ST LEU FC 3 – FRANCONVILLE FC 2
- Centre n° 18** ENTENTE SSG 4 – ENTENTE SSG 2
MARCOUVILLE CYTY CPA 1 : Forfait non avisé
- Centre n° 19** FRANCONVILLE FC 1 – SOISY AM FC 1
- Centre n° 20** BRUYERES BERNES USM 1 – VAUREAL FCM 1
- Centre n° 21** FRETTOISE ES 1
- Centre n° 22** GOUSSAINVILLE FC 1 – SURVILLIERS AVENIR 1
VILLIERS FC 1 : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (BALDE)
- Centre n° 23** ECOUEN FC 1 – ST OUEN AS 2
ECOUEN FC 4 : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (KANCEL)
ST BRICE FC 1 : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (SEMBA)
- Centre n° 24** SARCELLES AAS 3 – SARCELLES AAS 4
- Centre n° 25** BEZONS USO 1 – ADAMOIS OL 1
- Centre n° 26** OSNY FC 1 – ARGENTEUIL FC 1
ARGENTEUIL FC 3 : Forfait non avisé
- Centre n° 27** ST BRICE FC 2 – AUVERS ENNERY FC 1
CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1 : Forfait non avisé
PONTOISIENNE JS : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (NIAKATE)
- Centre n° 28** EAUBONNE CSM 1 – DEUIL ENGHEN FC 2
- Centre n° 29** MONTMAGNY FC 1 – MONTMORENCY FC 1
- Centre n° 30** ERMONT AMS 1 – MONTMORENCY FC 2
JOUY FC : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (LE BAIL KAMARA)



Centre n° 31	VIARMES ASNIERES OL 1
Centre n° 32	ARGENTEUIL RC 3 PUISEUX LOUVRES FC 2 : Forfait non avisé
Centre n° 33	VEXIN AS 1
Centre n° 34	ROISSY US 2
Centre n° 35	MONTMAGNY FC 2 VEMARS ST WITZ FC : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (ERGISI)
Centre n° 36	ERMONT ACF 2 PIERRELAYE FC : Disqualifiée car 1 joueur présent sur centre n° 17 Challenge U11 (WATTRELLIER)

RESULTATS 1er TOUR CHALLENGE U11 des 18 & 25 11 2023

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le Samedi 20 Janvier 2024

Centre n° 1	ARGENTEUIL RC 3
Centre n° 2	ERMONT AMS 1 FOSSES UF 2 : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (KABOURI)
Centre n° 3	ARGENTEUIL RC 1 – ENTENTE SSG 1
Centre n° 4	EZANVILLE US 1 – GONESSE RC 1
Centre n° 5	ERAGNY FC 3 – GOUSSAINVILLE FC 2
Centre n° 6	ST BRICE FC 3 – ST OUEN AS 3 COURDIMANCHE AS : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (BERKAN Islem)
Centre n° 7	SOISY AM FC 2 – ENTENTE MMB 2 DEUIL ENGHIEU FC 3 : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (BOUZAR) BRUYERES BERNES USM : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (CHEROUAK)
Centre n° 8	ARGENTEUIL FC 1 – BEAUCHAMP AS 2
Centre n° 9	CERGY PONTOISE FC 2 – SOISY AM FC 3 MONTMAGNY FC : Disqualifiée car 1 joueur présent sur centre n° 33 Challenge U11 (LATIF)
Centre n° 10	SARCELLES AAS 3 – SARCELLES AAS 1
Centre n° 11	GONESSE RC 3 – JOUY FC 3 MONTSOULT BAILLET US 1 : Forfait non avisé
Centre n° 12	VILLIERS FC 2 – MENU COURT AS 1 VILLIERS FC 4 : Forfait non avisé
Centre n° 13	GOUSSAINVILLE FC 1 – ST OUEN AS 1



- Centre n° 14** ST BRICE FC 1
VALLEE DE SAUSSERON 1 : Forfait non avisé
- Centre n° 15** BEZONS USO 1 - ARGENTEUIL FC 3
ENTENTE BOISSY CHARS 1 : Forfait non avisé
- Centre n° 16** EAUBONE CSM 1 – CORMEILLAIS ACS 2
- Centre n° 17** ST BRICE FC 2
PIERRELAYE FC : Disqualifiée car 1 joueur présent sur centre n° 36 Challenge U10 (WATTRELLIER) et 1 joueur non qualifié (BOUTABOUNA)
- Centre n° 18** CORMEILLAIS ACS1 – ERAGNY FC 1
BOUFFEMONT ACF 1 : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (BAKARI)
- Centre n° 19** GROSLAY FC 1
MARCOUVILLE CITY CPA 1 : Forfait non avisé
PONTOISIENNE JS 1 : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (MAFFO)
- Centre n° 20** VAUREAL FCM 1 – JOUY FC 1
PONTOISIENNE JS 2 : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (CISSOKHO)
- Centre n° 21** BEAUCHAMP AS 1 – FRANCONVILLE FC 2
MAGNY FC : Disqualifiée car 2 joueurs non qualifiés (MARTIN & ULIANICH)
- Centre n° 22** ST LEU FC 2
CHAMAGNE SFC : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (MESTARI)
- Centre n° 23** MONTMORENCY FC 1 – ENTENTE SSG 3
- Centre n° 24** OSNY FC 3 – DEUIL ENGHIEU FC 2
MONTSOULT BAILLET US 2 : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (PASQUET)
- Centre n° 25** ST PRIX ES 1 – COSMO TAVERNY 2
CHAMPAGNE SFC 2 : Forfait non avisé
- Centre n° 26** DEUIL ENGHIEU FC 1 – SOISY AM FC 1
- Centre n° 27** COSMO TAVERNY 1 – ARNOUVILLE FAS 1
- Centre n° 28** CERGY PONTOISE FC 1 – FRANCONVILLE FC 1
- Centre n° 29** SARCELLES AAS 2 – SARCELLES AAS 4
- Centre n° 30** ST OUEN AS 2 – MARLY ES 1
- Centre n° 31** ECOUEN FC 1 – ECOUEN FC 3
- Centre n° 32** ES HERBLAY 1
FOSSÉS UF 1 : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (SAGNA)
- Centre n° 33** VILLIERS FC 1
MONTMAGNY FC : Disqualifiée car 1 joueur présent sur centre n° 9 Challenge U11 (LATIF)



- Centre n° 34** CERGY PONTOISE FC 3 – ERMONT ACF 1
SURVILLIERS AVENIR : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (ANOUI)
- Centre n° 35** PERSAN US 1 – ARGENTEUIL RC 2
- Centre n° 36** ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 - VIARMES ASNIERS OL 1
GEFEPB : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (NEVILUS)

MATCHS REMIS AU 13 JANVIER 2024

CRITERIUM U10/U11

FONTENAY FC vs MONTSOULT BAILLET US : Matches n° 27367704 & 27367732

CRITERIUM U11 AVENIR

SOISY AM FC 1 vs FRANCONVILLE FC 1 : Match n° 27086104

MATCHS REMIS AU 20 JANVIER 2024

CRITERIUM U12/U13

BEZONS USO vs GONESSE RC : Matches n° 27296495 - 27296523 & 27296609

ADAMOIS OL vs ERMONT ACF : Matches n° 27296370 - 27296523 & 27296408

FOSSÉS UF 3 vs ERMONT AMS 3 : Match n° 27291671

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CENTRES COUPE DU COMITE U12

Centre 26 : Feuille de présence ECOUEN FC 3 sur centre à GROSLAY FC

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CENTRES COUPE DU COMITE U12

La commission rappelle aux clubs suivants de lui transmettre pour LUNDI 4 DECEMBRE 2023 avant 16 heures, l'ensemble des documents concernant leur centre :

Centre 19 : ENTENTE MMB

Centre 26 : Feuille de présence ECOUEN FC 3



1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 DU 11 11 23

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 3 à BEZONS USO

BOUFFEMONT ACF : 1^{er} appel de feuille de centre et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 4 à BOUFFEMONT ACF

ECOUEEN FC : 1^{er} appel de feuille de centre et feuille de présence des clubs d'ECOUEEN FC & ADAMOIS OL sur centre n° 7 à ECOUEEN FC

ADAMOIS OL : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 7 à ECOUEEN FC

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 13 à MONTIGNY FC

ERAGNY FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 16 à OSNYFC

PIERRELAYE FC : 1^{er} appel de feuille de centre et feuille de présence des clubs de PIERRELAYE FC, ERAGNY AS et ES HERBLAY sur centre n° 17 à PIERRELAYE FC

ERAGNY FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 17 à PIERRELAYE FC

ES HERBLAY : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 17 à PIERRELAYE FC

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 19 à ARGENTEUIL RC

SARCELLES AAS : 1^{er} appel de feuille de centre et feuille de présence des clubs de SARCELLES AAS et GOUSSAINVILLE FC sur centre n° 22 à SARCELLES AAS

ST LEU FC : 1^{er} appel de feuille de centre et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 24 à ST LEU FC

THILLAY ESM : 1^{er} appel de feuille de centre et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 26 au THILLAY ESM

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITÉRIUM U10/U11

ES HERBLAY : 1^{er} appel feuille de match n° 27370475 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre SOISY AM FC 3

GARGES FCM : 1^{er} appel feuilles de matchs n° 27369217 – 27369245 & 273 69278 du 02 12 23 – critérium U10/U11 contre COSMO TAVERNY 4 – 5 & 6

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel feuille de match n° 27370443 du 02 12 23 – critérium U10/U11 contre JOUY FC 6

ERAGNY FC : 1^{er} appel feuille de match n° 27370444 du 02 12 23 – critérium U10/U11 contre DEUIL ENGHIEEN FC 4

ARGENTEUIL RC : 1^{er} appel feuille de match n° 27370479 du 02 12 23 – critérium U10/U11 contre VILLERS FC 3



CRITERIUM U10 AVENIR

GARGES FCM : 1^{er} appel feuille de match n° 27082790 du 02 12 23 – critérium U10 AVENIR contre ENTENTE MMB 2

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel feuille de match n° 27082836 du 02 12 23 – critérium U10 AVENIR contre ARGENTEUIL RC 2

CERGY PONTOISE FC : 1^{er} appel feuille de match n° 27084386 du 02 12 23 – critérium U10 AVENIR contre ST BRICE FC 2

CRITERIUM U12 AVENIR

ES HERBLAY : 1^{er} appel feuille de match n° 27084383 du 02 12 23 – critérium U10 AVENIR contre VILLIERS FC 2

CRITERIUM U12/U13

ENTENTE BOISSY CHARS : 1^{er} appel feuille de match n° 27287760 du 02 12 23 – critérium U12/U13 contre VALLEE DU SAUSSERON 1

ES HERBLAY : 1^{er} appel feuille de match n° 27291966 du 02 12 23 – critérium U12/U13 contre EZANVILLE US 3

ENTENTE SSG : 1^{er} appel feuille de match n° 27297303 du 02 12 23 – critérium U12/U13 contre FRANCONVILLE FC 3

GARGES FCM : 1^{er} appel feuilles de matchs n° 27296523 & 27296610 du 02 12 23 – critérium U12/U13 contre ST LEU FC 2 & 4

ARGENTEUIL FC : 1^{er} appel feuilles de matchs n° 27296583 & 27296611 du 02 12 23 – critérium U12/U13 contre HERBLAY ES 3 & 4

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 DU 14 10 23

VEMARS ST WITZ FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 4 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

PLATEAU U8/U9 – Niveau 1 DU 21 10 23

CHAMPAGNE SFC : 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence des clubs de CHAMPAGNE SFC, COURDIMANCHE AS & VILLIERS FC du centre n° 5 à CHAMPAGNE SFC

COURDIMANCHE AS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U8/U9 sur centre n° 5 à CHAMPAGNE SFC

VILLIERS FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U8/U9 sur centre n° 5 à CHAMPAGNE SFC

PLATEAU U8 – Niveau 2 DU 21 10 23

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 8 à CORMEILLAIS ACS

GROSLAY FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 17 au THILLAY ESM



PLATEAU U9 – Niveau 2 DU 21 10 23

COURDIMANCHE AS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 3 à AUVERS ENNERY FC

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 4 au COSMO TAVERNY

FOSES UF : 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence des clubs de FOSSES UF – PUISEUX LOUVRES FC & CHAMPAGNE SFC centre n° 10 du plateau U9 à FOSSES

PUISEUX LOUVRES FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 10 à FOSSES UF

CHAMPAGNE SFC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 10 à FOSSES UF

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence des clubs de PIERRELAYE FC – VAUREAL FCM centre n° 17 du plateau U9 à PIERRELAYE

VAUREAL FCM : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 17 à PIERRELAYE FC

PERSAN US : 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence des clubs de PERSAN US - ST BRICE FC – GROSLAY FC centre n° 18 du plateau U9 à PERSAN

ST BRICE FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 18 à PERSAN US

GROSLAY FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 18 à PERSAN US

PERSAN US : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 20 à VIARMES ASNIERES OL

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U10/U11

ERMONT AMS : 2^{ème} appel feuilles de matchs n° 27367707 & 27367735 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre ST LEU FC 7 & 8

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel feuille de match n° 27369181 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre AUVERS ENNERY FC 3

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel feuilles de matchs n° 27369318 – 27369362 – 27369413 & 27369467 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre PONTOISIENNE JS 1 – 2 – 3 & 4

EAUBONNE CSM : 2^{ème} appel feuille de match n° 27369515 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre FOSSES UF 1

CRITERIUM U10 AVENIR

ERMONT AS : 2^{ème} appel feuille de match n° 27082787 du 25 11 23 – critérium U10 Avenir contre ENTENTE SSG



2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 DU 14 10 23

ERAGNY FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 4 à AUVERS ENNERY FC

BELLOY ST MARTIN ASC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 6 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 16 à FRETTOISE ES

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 20 à MONTIGNY FC

AMENDES

CHAMPAGNE SFC : Non réception après 2 relances de feuille de match n° 27369687 du 07 10 23 – critérium U10/U11 contre ST BRICE FC 6

Amende : 30€

ARGENTEUIL FC : Non réception après 2 relances de feuille de match n° 27084589 du 18 11 23 – critérium U12 Avenir contre ENTENTE MMB

Amende : 30€

COSMO TAVERNY : Non réception après 2 relances de feuille de match n° 27291468 du 18 11 23 – critérium U12/U13 contre FONTENAY FC 1

Amende : 30€

CORMEILLAIS ACS : Non réception après 2 relances de feuille de match n° 27391684 du 18 11 23 – critérium U12/U13 contre ES HERBLAY 6

Amende : 30€

EAUBONNE CSM : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 4 sur match n° 27370512 – critérium U10/U11 du 02 12 23 contre VILLIERS FC 4

Amende : 20€

CHAMPAGNE SFC : 1^{er} forfait non avisé de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur matchs n° 27369517 – 27369569 – 27369640 & 27369704 – critérium U10/U11 du 25 11 23 contre CERGY PONTOISE FC 7 – 8 – 9 & 10

Amende : 20€ x 4 = 80€

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} forfait non avisé de vos équipes 2 – 3 & 4 sur matchs n° 27369573 - 27369644 & 27369708 critérium U10/U11 du 02 12 23 contre ENTENTE SSG 8 & 9

Amende : 20€ x 3 = 60€

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 1 sur match n° 27287758 – critérium U10/U11 du 02 12 23 contre BONNEUIL ASC 1

Amende : 20€

ST PRIX ES : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 3 sur match n° 27391659 – critérium U12/U13 du 02 12 23 contre BOUFFEMONT ACF 3

Amende : 20€



PERSAN US : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 2 sur match n° 27369359 – critérium U10/U11 du 25 11 23 contre BELLOY ST MARTIN ASC 2

Amende : 20€

PUISEUX LOUVRES FC : Absence de votre équipe 1 sur centre n° 2 – Challenge U10 du 25 11 à BEAUCHAMP AS

Amende : 25€

COURDIMANCHE AS : Absence de votre équipe 1 sur centre n° 2 – Challenge U10 du 25 11 à BEAUCHAMP AS

Amende : 25€

ROISSY US : Absence de numéros de licences sur feuilles de présence - Centre n° 14 Challenge U10 du 25 11 23 à CERGY PONTOISE FC

Amende : 10€ x 10 = 100€

MARCOUVILLE CYTY CPA 1 : Absence de votre équipe 1 sur centre n° 18 – Challenge U10 du 25 11 à OSNY FC

Amende : 25€

ECOUEN FC : Présence d'un joueur non licencié sur centre n° 23 – Challenge U10 du 25 11 23 à ST OUEN AS

Amende : 120€

ST BRICE FC : Présence d'un joueur non licencié sur centre n° 23 – Challenge U10 du 25 11 23 à ST OUEN AS

Amende : 120€

ARGENTEUIL FC : Absence de votre équipe 3 sur centre n° 26 – Challenge U10 du 25 11 à ARNOUVILLE FAS

Amende : 25€

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Absence de votre équipe 1 sur centre n° 27 – Challenge U10 du 25 11 à ST BRICE FC

Amende : 25€

PUISEUX LOUVRES FC : Absence de votre équipe 2 sur centre n° 32 – Challenge U10 du 25 11 à COSMO TAVERNY

Amende : 25€

DEUIL ENGHIEU FC : Présence d'un joueur non licencié sur centre n° 7 – Challenge U11 du 25 11 23 à ENTENTE MMB

Amende : 120€

BRUYERES BERNES USM : Présence d'un joueur non licencié sur centre n° 7 – Challenge U11 du 25 11 23 à ENTENTE MMB

Amende : 120€

MONTSOULT BAILLET US : Absence de votre équipe 1 sur centre n° 11 – Challenge U11 du 25 11 à JOUY FC

Amende : 25€

VILLIERS FC : Absence de votre équipe 4 sur centre n° 12 – Challenge U11 du 25 11 à MENU COURT AS

Amende : 25€

VALLÉE DE SAUSSERON : Absence de votre équipe 1 sur centre n° 14 – Challenge U11 du 25 11 à GROSLAY FC

Amende : 25€

ENTENTE BOISSY CHARS : Absence de votre équipe 1 sur centre n° 15 – Challenge U11 du 25 11 à BEZONS USO

Amende : 25€

BOUFFEMONT ACS : Présence d'un joueur non licencié sur centre n° 18 – Challenge U11 du 25 11 23 à BOUFFEMONT ACF

Amende : 120€



MAGNY FC : Présence de 2 joueurs non licenciés sur centre n° 21 – Challenge U11 du 25 11 23 à MAGNY FC
Amende : 120€

CHAMPAGNE SFC : Absence de votre équipe 2 sur centre n° 25 – Challenge U11 du 25 11 à MONTIGNY FC
Amende : 25€

Prochaine Réunion LUNDI 11 DECEMBRE 2023